



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés
Mor
be

24037697

Déposé au greffe du tribunal de l'entreprise de Liège
Division Neufchâteau

Le 21 FEV. 2024

Le greffier

Greffe

N° d'entreprise : 0413 875 640

Nom

(en entier) : GRUES ET MATERIEL FORESTIER DEOM

(en abrégé) :

Forme légale : société anonyme

Adresse complète du siège : Rue du Monty 177 6890 Libin

Objet de l'acte : Délégation de pouvoir de gestion et de représentation en matière de gestion du personnel

EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 DECEMBRE 2023

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité,

- de révoquer la délégation de pouvoirs qui avait été octroyée à Madame Caroline GUIOT par le conseil d'administration en date du 30 juin 2016;

- de déléguer à Madame Justine COLLARD domiciliée rue de Mochamps 121C à 6800 Bras-Haut, de registre national 96092342492 les pouvoirs de gestion et de représentation de la société en matière de gestion du personnel.

Dans ce cadre, elle pourra signer seule tous les documents relatifs à la gestion du personnel, à l'engagement et au licenciement du personnel, sauf ceux concernant le personnel de direction qu'elle ne pourra signer que conjointement avec un administrateur de la société, à charge pour elle de faire rapport au conseil d'administration des actes qui seront posés par elle dans le cadre de cette délégation.

Le conseil d'administration ratifie en outre et pour autant que de besoin tous les actes posés par Madame Justine COLLARD antérieurement à la présente décision et ressortant des pouvoirs tels que définis ci-dessus.

Déposé en même temps : procès-verbal du conseil d'administration du 21 décembre 2023.

Jean-Guy DEOM
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).